







Le collectif du 8 mars



RÉSUMÉ

En janvier 2017, le Centre Social La Pépinière a mobilisé un groupe de femmes, issues du service AFM (Accompagnement des Familles Monoparentales) pour favoriser une meilleure connaissance des institutions et de la vie démocratique, travailler des questions en lien avec la citoyenneté et la laïcité, l'égalité femmes/hommes, les droits et devoirs du citoyen.

Ce groupe de femmes s'est fréquemment réuni afin d'échanger sur leur(s) condition(s) de vie, les difficultés rencontrées au travers de leur statut de famille monoparentale et des leviers qu'elles mettent en place pour pallier ces difficultés.

Elles ont ainsi pu travailler autour de l'élaboration d'un texte fondateur « Être parents solo : les enjeux et les défis ». Dans le cadre de la Journée Internationale de Lutte pour le Droit des Femmes, le 08 mars 2017, ce groupe de 12 femmes s'est rendu à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale et y présenter son texte fondateur auprès d'un groupe de députés. Elles ont ainsi pu y rencontrer d'autres femmes en situation de monoparentalité.

De cette action est née un film « Comme un gâteau mal coupé », réalisé par Dominique Gautier. (Teaser à voir sur: https://vimeo.com/213846723)

Quelle est la situation de départ qui a motivé le projet ?

Depuis plus de 20 ans, notre structure porte une action d'insertion sociale et professionnelle, intitulée Accompagnement des Familles Monoparentales (AFM), à destination de femmes en situation de monoparentalité, bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH,...), car nous constatons à chaque renouvellement de notre projet social que sur notre territoire d'intervention réside une part sensiblement plus importante de familles monoparentales que sur l'ensemble de la ville de Pau.

Au fil des années, notre dispositif s'est forgé une réelle légitimité et reconnaissance sur Pau, car il favorise au travers de 6 semaines de mobilisation en collectif la levée des freins à l'insertion et vise à permettre à chaque participante de définir son projet de vie. Durant 24 jours, elles vont participer à des ateliers animés par nos travailleurs sociaux et une quinzaine de partenaires. Ensuite, elles peuvent être accompagnées durant 12 mois par nos professionnelles afin de décliner et mettre en œuvre le projet de vie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat projet 2016-2019, Le Centre Social La Pépinière a mobilisé un groupe de femmes, accompagnées dans le cadre du service Accompagnement des Familles Monoparentales (AFM), pour favoriser une meilleure connaissance des institutions et de la vie démocratique, travailler des questions en lien avec la citoyenneté et l'égalité femmes/hommes.

En 2017, le groupe de femmes s'est fréquemment réuni afin d'échanger sur leur(s) condition(s) de vie, les difficultés rencontrées au travers de leur statut de famille monoparentale et des leviers qu'elles mettent en place pour pallier ces difficultés.

CENTRE SOCIAL LA PEPINIERE

64000 PAU

Date de début : 09/01/2017

Référent(e) de l'action Simon Allard

◆ OBJECTIF DE L'ACTION

- Favoriser une participation citoyenne active des femmes et soutenir le processus d'émancipation
- Témoigner sur les conditions de vie associées à la monoparentalité auprès des pouvoirs publics locaux et de la société civile
- Proposer des espaces de réflexion et la mise en place d'actions permettant de répondre aux besoins des femmes en situation de monoparentalité

QUELS CHANGEMENTS CELA A-T-IL PRODUIT?

→ Sur les habitants impliqués

Une grande autonomie
Des envies de s'engager notamment dans
d'autres associations
Une prise de confiance en soi et des
compétences techniques pour mener des
réunions avec des députés, des
sénateurs...

→ Sur le centre

Une réinterrogation des postures professionnelles Une lumière nouvelle a été apportée sur cette action un peu ancienne d'accompagnement des familles monoparentales qui a permis notamment d'obtenir de nouveaux financements

QUEL RÔLEA JOUÉ L'HABITANT

- 1 l'instigateur
- 2 porteur de projet
- 3 animateur





constituer

Accompagnées par l'équipe de professionnelles, elles ont souhaité faire évoluer leur groupe et se **collectif**, aujourd'hui appelé le Collectif 8 mars. Elles ont ainsi pu travailler autour de l'élaboration d'un texte fondateur « Etre parents solo : les enjeux et les défis ».

Lors de la Journée Internationale de Lutte pour le Droit des Femmes, le 8 Mars 2017, le Centre Social a souhaité travailler en particulier autour de la participation citoyenne des Femmes et a accompagné ce collectif à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale, **présenter son texte fondateur auprès d'un groupe de députés** et y rencontrer d'autres femmes en situation de monoparentalité. De cette action est née un film « Comme un gâteau mal coupé ».

A la suite de cet événement, elles ont souhaité continuer leur travail de témoignage en direction des pouvoirs publics locaux mais également à la rencontre d'autres femmes et familles concernées, comme elles, par la monoparentalité. Elles ont émis le souhait d'être force de proposition pour mettre en place des projets/actions et ouvrir leur groupe à un nombre plus important de parents qui traversent des difficultés liées au statut de famille monoparentale.

QUEL RÔLE A JOUÉ LE CENTRE

- 1 a animé l'action avec les habitants
- a animé des rencontres entre décideurs institutionnels et habitant

Qu'avez-vous mis en place

Dès la rentrée de septembre, ce groupe de femmes, baptisé Collectif 08 Mars a continué de se réunir pour travailler autour de propositions concrètes liées à la monoparentalité.

Elles ont accompagné la diffusion du film à travers des moments forts d'échanges : diffusion en partenariat avec l'UDAF des Landes en octobre auprès de particuliers et associations ; diffusion en décembre au cinéma Le Méliès.

En novembre, le Collectif a vu son travail inscrit dans le cadre du Tour de France de l'Egalité Hommes/Femmes lancé par le Ministère de l'Egalité aux Droits des Femmes, marquant ainsi la continuité d'une aventure citoyenne.

Des temps de rencontre hebdomadaires ont amené le collectif à travailler de manière plus approfondie autour des 3 thématiques relevées comme faisant frein à l'insertion sociale et professionnelle de ces femmes :

- Le mode de garde pour les enfants de plus de 6 ans
- Le temps de répit
- L'accès à la formation

En fin d'année, le Collectif a émis la volonté de travailler sur l'interpellation des pouvoirs publics locaux autour de propositions qui ont été faites et amener ces acteurs à se positionner sur le texte fondateur.

Le centre social continue d'accompagner ces femmes mais elles sont autonomes et n'ont plus besoin de l'aide du centre pour mener des rencontres avec des élus & les interpeller.

Rencontres avec les acteurs institutionnels de territoire :

- Directrice de la CAF 64
- Président de la CAF 64
- Présidente de la CNAF
- Préfet des Pyrénées Atlantiques
- Secrétaire Général du Préfet 64
- Directrice adjointe DDCS

Acteurs associatifs de territoire :

- Déléguée Départementale de la Fédération des Centres Sociaux
- Bénévoles sur le dispositif de baby sitting solidaire Mary Pau'Pins (Centre social la pépinière)
- Directeur MJC des Fleurs

Quelles ont été les étapes clés du projet ?

2016-2017		Accompagnement de femmes seules par le centre & groupes de discussion		
Le groupe de femmes s'est fréquemment réuni afin d'échanger sur leur(s) condition(s) de vie, les difficultés rencontrées au travers de leur statut de famille monoparentale et des leviers qu'elles mettent en place pour pallier ces difficultés.				
8 Mars 2017		A l'assemblée		
Présentation du texte fondateur du collectif à l'assemblée nationale				
7 mars 2018		Conférence de presse		
Participation à la conférence de presse à Bordeaux organisée par la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité Homme/Femmes – DDCS – pour le lancement d'une étude régionale de l'INSEE sur les familles monoparentales. Les femmes du Collectif sont invitées à présenter leur travail ainsi qu'apporter leur témoignage sur les enjeux de la monoparentalité.				
8 mars 2018		Rencontres autour de la monoparentalité		





Les femmes du Collectif invitent élus locaux, représentant institutionnels, professionnels du territoire, à venir échanger autour de la monoparentalité et des propositions faites autour des 3 thématiques spécifiques le temps d'une soirée.

Mars à juin 2018	Rencontres	préparatoires

Rencontres régulières entre les femmes du Collectif et les professionnelles de la Pépinière pour préparer les entretiens avec différents acteurs du territoire

09 juin 2018 Labellisation

Le Collectif 8 Mars a été labellisé par le réseau national « Parents Solos et Compagnie ». Dans ce cadre, le collectif souhaite se rapprocher d'autres collectifs et autres parents solos. Le Collectif a été invité à se rendre à une journée de rencontre nationale à Paris le 09 juin 2018, entre d'autres collectifs et/ou autres parents solos souhaitant se joindre à la dynamique nationale.

Quels moyens ont été mis en oeuvre ?

Mise en place des équipes et rôle de chacun

2 professionnelles (1 accompagnatrice sociale de formation Assistante Sociale et 1 Conseillère en Économie Sociale et Familiale) anime le travail du groupe.

Mise en place des moyens logistiques et financiers

6000€ de financement auprès de la DDCS et de la DILCRAH ont été obtenus.

Place des partenaires et du centre social dans le projet

Peu de partenaires investis sur ce projet. Le Centre Social sert de Pépinière aux projets de ce groupe de femmes.

Quels moyens ont été mis en oeuvre ?

L'action va-t-elle se poursuivre ?

Oui, nous ne sommes qu'au début de ce projet.

Galerie d'image

















Retrouvez plus d'informations et participez sur la plateforme, lien direct vers la fiche action : $\underline{\text{https://www.cestpossible.me/action/le-collectif-du-8-mars/}}$



